



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 03/02/2023

PASS CULTURE :

DES TEMPS FORTS EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Dispositif gouvernemental généralisé en mai 2021, le pass Culture est une application gratuite permettant aux jeunes d'accéder facilement à un vaste ensemble d'offres culturelles et artistiques géolocalisées et d'en profiter en toute autonomie grâce à une dotation dédiée.

Le pass Culture vise à renforcer et diversifier les pratiques culturelles mais aussi à mettre en valeur la richesse des territoires dans les domaines artistiques et culturels. Il porte donc une ambition forte qui se matérialise par la mise à disposition de moyens importants des jeunes et des acteurs culturels. Ce que l'on nomme la « part individuelle » du pass Culture bénéficie aujourd'hui à plus de 265 000 jeunes de la région Hauts-de-France, dont plus de 110 000 âgés de 15 à 17 ans, soit 49% de la population concernée.

Afin de poursuivre et d'accélérer l'appropriation du pass Culture par le plus grand nombre, Georges-François Leclerc, préfet des Hauts-de-France, préfet du Nord, a souhaité l'expérimentation d'opérations de sensibilisation auprès de collégiens de six villes de la région Hauts-de-France.

Le premier temps fort régional du pass Culture aura lieu à la Faïencerie à Creil (60), le 7 février 2023, de 13 heures 30 à 17 heures, en présence de Claude Dulamon, sous-préfète de Senlis, Hilaire Multon, Directeur régional des affaires culturelles, DRAC Hauts-de-France, et Raphaël Muller, recteur de l'académie d'Amiens.

Il réunira une cinquantaine d'élèves de classe de 3^e des collèges Michelet, Rousseau et Havez de la ville de Creil, leurs enseignants ou accompagnateurs pédagogiques (CPE, référent culture, documentaliste, ...) mais également quatre acteurs culturels de proximité, partenaires du pass Culture : la Faïencerie – théâtre de Creil, la Grange à musique, l'abbaye de Chaalis et le domaine de Chantilly.

Pensés pour les plus jeunes, voire les futurs bénéficiaires, ces temps forts du pass Culture en région allient découverte culturelle, convivialité et réponses concrètes. Ateliers d'exploration de l'application pass Culture, visite de la Faïencerie, présentation dynamique des offres accessibles dans chacun des lieux partenaires, et goûter convivial rythmeront cette après-midi d'échanges.

Les prochains rendez-vous se tiendront dans l'académie d'Amiens, le 14 mars à Amiens et le 27 mars à Saint-Quentin. Dans l'académie de Lille, les partenaires organiseront des événements dans les villes de Maubeuge, Hénin-Beaumont et Denain.

L'ensemble de ces actions visent à construire un parcours artistique et culturel riche pour chaque jeune, l'articulation entre la part individuelle et la part collective du pass Culture se combinant pour renforcer l'autonomie des jeunes et dynamiser leur accès à la culture.

Véritable portail vers la richesse culturelle des territoires, le pass Culture permet aux jeunes de profiter, en autonomie ou en classe, de très nombreux lieux et biens culturels (cinéma, théâtre, spectacles, musées, livres, BD, vinyles, instruments de musique...), d'approfondir ou de s'initier à une pratique artistique, ou encore d'inviter des amis à partager une expérience culturelle (offres "duo"). Destiné à favoriser l'accès des jeunes aux arts et à la culture, ce dispositif souhaite jouer un rôle essentiel dans l'intensification et la diversification des pratiques culturelles et artistiques des jeunes.

Environ 2,5 millions de jeunes sont inscrits sur le pass Culture, dont plus de 265 000 dans les Hauts-de-France.

Progressive, la dotation individuelle est de 20 puis 30 euros pour les jeunes entre 15 et 17 ans, puis de 300 euros supplémentaires, valables deux ans, pour les jeunes de 18 ans. Le dispositif pass Culture comprend aussi une part collective attribuée aux établissements scolaires, inscrite dans la politique d'Éducation artistique et culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat entre le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère des Armées, le ministère de l'Agriculture et le Secrétariat d'État chargé de la Mer.

Près de 68 millions d'offres ont été créées par les acteurs culturels inscrits, dont 4,2 millions d'offres en Hauts-de-France.

D'autre part, chaque classe, de la quatrième à la terminale, se voit allouer un crédit de 20, 25 ou 30 euros par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs. La part collective du pass Culture sera étendue aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} à partir de septembre 2023.

Contact presse

DRAC Hauts-de-France :

Juliette Guépratte, responsable de la communication institutionnelle

juliette.guepratte@culture.gouv.fr ; 06.67.83.12.52

Académie d'Amiens :

Direction de la communication : ce.comm@ac-amiens.fr ; 03.22.82.37.67

Marie Bougain : 06.86.31.87.37

Loretta Rizzuto : 06.82.52.83.89